

DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT OFFICIEL DE LA
SPL CLISSON SEVRE LOIRE TOURISME
MERCREDI 31 JANVIER 2024

LE CONTEXTE

Le « vignoble de Nantes » est un périmètre géographique, administré par 2 EPCI (la Communauté de Communes Sèvre et Loire et CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO), au sein duquel s'inscrit une destination touristique en devenir.

Au cours de l'année 2022, au terme d'un diagnostic, d'une démarche d'échanges sur les enjeux, sur la place du tourisme dans le développement du territoire, les opportunités, les atouts et limites, etc., les 2 EPCI ont ensemble acté plusieurs principes structurants pour les années à venir :

- **L'ambition partagée de construire et développer ensemble**, à parité, la destination touristique du Vignoble de Nantes.
- **Une vision économique du tourisme comme levier majeur de l'attractivité et du développement du territoire.**
- La nécessité de **faire évoluer l'approche de la question touristique** et de la doter d'un cadre et d'un pilotage politiques fort à court, moyen et long termes, fixant des axes prioritaires permettant de mobiliser les acteurs du territoire et la filière touristique.
- **Faire évoluer l'Office du Tourisme du Vignoble de Nantes vers une « agence » de développement et de gestion de la Destination**, par la consolidation et l'intensification de ses missions actuelles et la mise en œuvre de missions nouvelles, ce qui implique -outre de faire évoluer sa gouvernance- de renforcer ses capacités d'animation et d'intervention (en termes de compétences, d'expertises, de moyens techniques et financiers, etc.).

En décembre 2022 les 2 EPCI ont adopté un cadre stratégique de développement touristique du territoire et créé en 2023 une Société Publique Locale Clisson Sèvre Loire Tourisme afin qu'elle en soit le principal animateur, en articulation forte avec la Communauté de Communes Sèvre et Loire, CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO et les acteurs du tourisme.

La stratégie territoriale est un cadre permettant de déployer des chantiers prioritaires **au service de l'attractivité, du développement et de l'économie touristiques**. C'est une réflexion qui doit demeurer en mouvement, s'enrichir et s'amender, afin de pouvoir saisir les opportunités, d'intégrer des évolutions importantes du contexte territorial ou touristique et de prendre en compte les impacts de la mise en œuvre de cette stratégie.

Il s'agit donc bien plus d'une ambition et d'un horizon (à 10 ans), d'une priorisation des transitions à opérer et des actions à mettre en œuvre qu'il convient d'animer et de piloter, que d'un carcan ou d'un plan.

Ainsi, si les **priorités politiques sont clairement affirmées autour d'un objectif central de développement touristique (de l'offre, de la filière et de l'économie touristiques)**, il est nécessaire de conserver une réelle adaptabilité et agilité dans leur mise en œuvre. La stratégie touristique du territoire doit ainsi être « vivante », et à cette fin il est opportun de maintenir et d'élargir les conditions d'un dialogue continu avec tous les acteurs concernés sur les conditions et les impacts de cette mise en œuvre opérationnelle.

La Destination « Vignoble de Nantes » est en pleine construction et structuration, et requiert un esprit « grand ouvert » et la mobilisation de chacun, acteurs publics comme acteurs privés.

LA STRATEGIE TERRITORIALE TOURISTIQUE DU VIGNOBLE DE NANTES

Le Vignoble de Nantes est un territoire singulier marqué et caractérisé par des éléments géographiques (la Loire, la Sèvre Nantaise, la proximité avec Nantes et les infrastructures de transport, etc.), une histoire dense et multiple, par une activité économique donnant une large place à l'agriculture (viticulture et maraichage), etc., qui ont façonné, année après année, sa « nature » (paysages) et sa « culture » (traditions, patrimoine, arts, urbanisme, ...).

Cet incontestable potentiel a été finalement relativement peu mobilisé à travers une stratégie de développement touristique et une démarche de structuration de l'offre touristique.

Ainsi, l'activité touristique actuelle se traduit, pour une partie importante, par des pratiques largement excursionnistes, peu favorables à une dynamique de développement et de création de valeur.

Ce flux touristique « naturel » (pour une bonne part localisée à Clisson), comme pour beaucoup d'autres territoires, a induit une « économie de cueillette » plus qu'une logique de développement et d'investissement touristiques.

La transformation des attentes et comportements touristiques, l'intensification concurrentielle entre destinations, les enjeux économiques majeurs de l'activité touristique, etc. ont amené la Communauté de Communes Sèvre et Loire et CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO, à interroger la stratégie, la gouvernance, l'organisation et les moyens consacrés au tourisme.

L'enjeu est donc désormais de travailler à positionner, construire et développer le Vignoble de Nantes comme une destination touristique mature, à part entière, avec une proportion de plus en plus significative de tourisme de séjour (loisirs comme affaires), afin de générer une augmentation des retombées économiques, stimuler la création d'emplois, etc.

Dans cette perspective, les 2 EPCI ont fixé deux objectifs prioritaires :

- **Positionner et agir sur l'offre touristique**, qui est la condition et non la conséquence de l'attractivité du territoire. La structuration de la destination Vignoble de Nantes autour d'une offre touristique enrichie doit ainsi prendre compte 6 chantiers stratégiques :
 1. Hébergement touristique
 2. Œnotourisme
 3. Tourisme d'affaires [MICE]
 4. HellFest & HellPark
 5. Clisson
 6. Bords de Loire

- **Repenser et ajuster la gouvernance et l'organisation de la filière touristique** afin de mobiliser l'ensemble des parties-prenantes et impulser une dynamique territoriale, condition de réussite d'un développement pérenne. Au-delà de la transformation juridique et de la gouvernance de l'OTVN, passant d'EPIC à SPL, il s'agit plus globalement d'animer 3 chantiers transversaux :
 1. La transformation de l'Office de Tourisme en « Organisme Gestionnaire de Destination ».
 2. Une acculturation continue des acteurs du territoire aux mutations et nouveaux enjeux du tourisme
 3. Une gouvernance intra-territoriale du tourisme revisitée et ajustée et une évolution des relations partenariales avec le Voyage à Nantes

Chacun de ces chantiers seront portés conjointement par la Communauté de Communes Sèvre et Loire, CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO et la SPL Clisson Sèvre Loire Tourisme, et associer les acteurs impliqués et concernés.

S'agissant du calendrier de l'ouverture et la mise en œuvre de ces chantiers, il a été déterminé 2 phases auxquelles chaque chantier a été affecté :

PHASE #1 [2023-2025]

CHANTIERS STRATÉGIQUES

- Hébergement touristique
- Œnotourisme
- Tourisme d'affaires [MICE]
- HellFest & HellPark

Ces 4 chantiers présentant des interactions fortes et nécessitant d'être articulés autour de la même dynamique.

CHANTIERS TRANSVERSAUX

- Création et installation de la SPL [2023] et transformation de l'Office de Tourisme en « Organisme Gestionnaire de Destination » [2024 & 2025].
- Une acculturation continue des acteurs du territoire aux mutations et nouveaux enjeux du tourisme
- Une gouvernance intra-territoriale du tourisme revisitée et ajustée et une évolution des relations partenariales avec le Voyage à Nantes

PHASE #2 [à partir de 2026]

CHANTIERS STRATÉGIQUES

- Clisson
- Bords de Loire

CHANTIERS TRANSVERSAUX

- Une acculturation continue des acteurs du territoire aux mutations et nouveaux enjeux du tourisme

LA SPL CLISSON SEVRE LOIRE TOURISME

Un outil au service de la stratégie touristique du vignoble nantais

La stratégie territoriale touristique adoptée en 2022 prend acte du potentiel du territoire, définit les objectifs attendus de développement de l'économie touristique, et exprime une vision des enjeux et sujets associés à l'ambition et la structuration du tourisme sur le territoire du vignoble de Nantes.

En 2023, les EPCI ont délibéré pour créer la Société Publique Locale Clisson Sèvre Loire Tourisme, qu'ils détiennent et administrent à parité.

L'objectif de cette SPL est : **disposer de compétences et d'expertises en attractivité territoriale et touristique, en marketing territorial et touristique, en ingénierie du développement touristique, en stratégie et dispositifs d'hospitalité touristique territoriale, en consolidation de la filière touristique, en animation et implication des acteurs touristiques, publics, institutionnels et privés, etc. au service d'une ambition claire et prioritaire de développement économique et touristique du territoire.**

Il s'agit de constituer et consolider toutes les compétences, à une échelle territoriale (le vignoble de Nantes) touristiquement et économiquement pertinente, tout en respectant les singularités et les priorités de chacun des deux territoires intercommunaux.

Cette évolution est donc la conséquence d'une nouvelle ambition de développement touristique pour le territoire du vignoble mais aussi de la nécessité de faire évoluer l'office du tourisme du vignoble de Nantes (OTVN) vers un « organisme gestionnaire de destination » assurant à la fois une très forte exigence d'accueil et d'information touristiques sur l'ensemble du territoire (hospitalité du territoire) et les compétences et outils d'une agence de développement touristique, et le cas échéant un opérateur efficient pour exploiter des équipements touristiques, existant ou à créer.

Le capital social de la SPL est fixé à 150.000 €, réparti comme suit :

- la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo : 75.000 €,
- la Communauté de communes Sèvre et Loire : 75.000 €,

Le financement des activités de la SPL sera assuré par les EPCI actionnaires dans le cadre de conventions d'objectifs et/ou de conventions de délégation de service public et/ou de marché de prestations de service.

L'assemblée sera conduite à délibérer lors du prochain conseil communautaire sur la contractualisation et le périmètre et le financement alloué par l'EPCI pour les missions portées par la SPL.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une nouvelle gouvernance

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres.

Son rôle est de déterminer les orientations des activités, les objectifs stratégiques et les décisions importantes de la Société et veille à leur mise en œuvre.

La gouvernance de la SPL est organisée autour :

- d'une assemblée générale au sein de laquelle siège le représentant légal de chaque actionnaire,
- d'un conseil d'administration composé de douze membres, à savoir six représentants de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo et six représentants de la Communauté de communes Sèvre et Loire et ce, conformément au principe de proportionnalité énoncé à l'article L 2124-5 du Code général des collectivités territoriales.
- d'une présidente directrice générale
- d'un vice-président qui assistera le président,

Les administrateurs sont :

Pour Clisson Sèvre et Maine Agglo

Jean-Guy CORNU	Aigrefeuille-sur-Maine
François GUILLOT	Gétigné
Hélène BRAULT	Gorges
Vincent MAGRE	La Haye-Fouassière
Nelly SORIN	Vieillevigne
Stéphanie SOURISSEAU	Maisdon-sur-Sèvre

Pour Communauté de communes Sèvre et Loire

Christelle BRAUD	Divatte-sur-Loire
Anne CHOBLET	La Remaudière
Catherine GARCIA-SENOTIER	La Boissière-du-Doré
Claudine PLAIRE	Saint-Julien-de-Concelles
Jean-Marie POUPELIN	Vallet
Xavier RINEAU	Le Pallet

UNE EQUIPE

Une équipe au service de la stratégie touristique du vignoble nantais

La SPL CSLT, c'est avant tout **une équipe de 16 collaborateurs et prochainement 17.**

La SPL CSLT s'organise de la façon suivante :

1 direction

1 cellule administration et gestion

1 cellule commercialisation Groupes & MICE

2 pôles majeurs :

- **Un Pôle Attractivité & Développement** pouvant s'identifier à une agence d'attractivité
- **Un Pôle Hospitalité & Communication**, regroupant les missions régaliennes d'un office de tourisme comme l'accueil, l'information, la communication

LE PLAN D'ACTION 2024

2024 est l'année de l'installation de la SPL, des équipes dans de nouvelles missions et l'écriture de la feuille de route opérationnelle de l'OT

1. ACCUEIL ET HOSPITALITÉ TERRITORIALE

La SPL CSLT s'engage sur **l'excellence de l'accueil** pratiqué et des informations délivrées. L'année 2024 sera consacrée à la conception de cette démarche **d'hospitalité territoriale**, de mobilisation et de formation des acteurs pour un déploiement progressif de cette démarche en 2025 et 2026.

Dans cette perspective, la SPL CSLT travaillera sur un projet de création « **d'un espace de destination** »

2. OBSERVATION TOURISTIQUE

En étroite **partenariat avec LAD Tourisme et Solutions & Co**, la SPL CSLT s'attachera à développer une fonction d'observation de l'activité et de l'économie touristiques sur le territoire.

En 2024, il s'agira principalement, de définir de **nouveaux indicateurs** pertinents

3. ATTRACTIVITÉ, MARKETING & PROMOTION

D'une manière générale, la SPL CSLT doit concevoir, mettre en œuvre et évaluer une stratégie et un plan d'actions concourant à l'attractivité touristique et globale du territoire, à la

promotion des offres touristiques dans un objectif de développement des impacts économiques.

Au titre de l'année 2024, la SPL CSLT s'attachera **réinterroger la marque « Vignoble de Nantes » et définir une stratégie marketing de destination** impliquant fortement les EPCI, les acteurs institutionnels, économiques et touristiques du territoire pour un déploiement à compter de l'année 2025.

4. INGÉNIERIE & DÉVELOPPEMENT

L'affirmation et la structuration du positionnement stratégique de la Destination, la consolidation et l'élargissement de la filière touristique et de ses acteurs, le développement et la diversification de l'offre constituent des priorités pour le territoire, et nécessitent de l'ingénierie et de l'appui au développement (pour les acteurs publics et privés).

La SPL CSLT aura en charge d'identifier et d'accompagner les porteurs de projet, dans un 1^{er} temps ceux déjà présents sur le territoire puis dans un 2nd temps pour ceux extérieurs au territoire.

Ce travail s'effectuera prioritairement pour les 3 chantiers suivants :

- Hébergement touristique
- Tourisme d'affaires
- Œnotourisme

5. ANIMATION DES ACTEURS TOURISTIQUES

La cohérence et de l'attractivité de la Destination reposent principalement sur **l'implication des acteurs touristiques tant dans la montée en gamme, la densification et la diversification de leurs offres autour d'un positionnement commun, d'un diagnostic, d'une vision et d'un « narratif » partagés**. À cette fin, ils doivent être associés à la fabrication continue de la stratégie touristique du territoire et sa mise en œuvre.

La SPL CSLT doit jouer un rôle de catalyseur et de coordonnateur de la Destination auprès des acteurs du territoire, pour les informer, les impliquer, les conseiller, les orienter, les former, etc...

6. COMMERCIALISATION

La SPL CSLT, immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjour, devra également concevoir, promouvoir et commercialiser des offres et prestations touristiques à destination des groupes (loisirs et affaires), en complémentarité des opérateurs actuels et futurs.

Ces offres pourront aller des offres simples telles que la journée d'excursion (clientèle groupes loisirs) jusqu'à des offres structurées comme des séminaires « clés en main ».

LE CONSEIL D'ORIENTATION :

Conformément aux statuts de la SPL, un conseil d'orientation consultatif au sein duquel siègent les membres du conseil d'administration et les représentants des professions et activités intéressées par le tourisme sur le territoire des collectivités actionnaires, a été créé.

En novembre 2023, par délibération, les 2 EPCI (la Communauté de Communes Sèvre et Loire et CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO), conformément à l'article R 133-19 et R 133-19-1 du Code du tourisme, ont fixé à 20 le nombre des membres.

Le Conseil d'Orientation sera saisi à titre consultatif, préalablement avant chaque Conseil d'Administration ayant pour objet de définir les objectifs stratégiques et les décisions importantes se rapportant aux fonctions d'office de tourisme exercées par la Société. Il sera chargé de formuler des avis destinés aux administrateurs.

Le conseil d'administration de la SPL Clisson Sèvre Loire Tourisme du 14 décembre 2024 a désigné les 12 premiers représentants du Conseil d'orientation.

LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT	Mme BROQUET Agnès	ORGANISME INSTITUTIONNEL
LE VOYAGE A NANTES	Mme LAOT Dorothée	ORGANISME INSTITUTIONNEL
FEDERATION DES VINS DE NANTES FEDERATION DES MARAICHERS NANTAIS	M. ROBIN François	ORGANISME INSTITUTIONNEL
UMIH44 BEST WESTERN PLUS VILLA SAINT ANTOINE	M. CHEVALIER Régis	ORGANISME INSTITUTIONNEL
NANTES WINE TOUR	M. DARDE Olivier	HEBERGEUR
ZOO DE LA BOISSIERE DU DORE	Mme BOTTY Stéphanie	SITE/PRESTATAIRE TOURISTIQUE
HELLFEST PRODUCTION	M. PASQUIER Franck	SITE/PRESTATAIRE TOURISTIQUE
CHÂTEAU DE LA CASSEMICHÈRE DOMAINE MENARD GABORIT	M. LAURENT Sébastien	SITE/PRESTATAIRE TOURISTIQUE
DISTILLERIE DIVINE	Mme FAUCHET Camille	DOMAINE VITICOLE
	M. GANICHAUD Philippe	DOMAINE VITICOLE
	Mme MENARD Pascale	PRODUCTION LOCALE
	Mme NOURRY Marina	



CONTACTS PRESSE

**SPL CLISSON SEVRE LOIRE TOURISME
OFFICE DE TOURISME DU VIGNOBLE DE NANTES**
direction@levignobledenantes.com

COMMUNAUTE DE COMMUNES SEVRE ET LOIRE
communication@cc-sevreloire.fr

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
communication@clissonsevremaine.fr